

Annexe pertes de fonds - Plantations pérennes : châtaigniers - pommiers – noyers

N° SIRET : ; N° PACAGE :

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :

PLANTATIONS PERENNES : • Châtaigniers • Pommiers • Noyers traditionnels (< 150 arbres / ha) • Noyers intensifs (> 150 arbres / ha)	Eléments sinistrés			
	Age à la date du sinistre (années)	Nombre de pieds sinistrés	Année de plantation de la parcelle	N° de parcelle cadastrale, n° d'ilôt

Date :

Signature :

[Veillez joindre : ► devis ou factures de rachat de plants pour justifier des dommages](#)
[► inventaire verger](#)